



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 196

FEVRIER 2019

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !

Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Vœux à la population



Il y avait beaucoup de monde le vendredi 11 janvier à la salle « Kerlevenez » pour cette traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population. De nombreuses personnalités du monde associatif, des administrations et des élus, dont Françoise PERON, Vice Présidente du Conseil Département, étaient présentes.

Après avoir évoqué les événements qui ont marqué la vie de la commune en 2018, et notamment la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les fortes précipitations pluvieuses du 1^{er} juillet, le Maire a rendu hommage à son premier Adjoint, Jean-Claude POULAIN, décédé le 7 décembre 2018, et qui pendant dix ans était en charge de l'entretien des bâtiments et de la voirie communale.

Au cours de son allocution, Jean-Noël LE GALL, a également rappelé les réalisations de la commune en 2018 et notamment la 2^{ème} tranche des travaux d'aménagement de la route du Tréhou, dans le bourg d'Irvillac, ainsi que les travaux d'isolation thermique à la cantine scolaire et la création d'une aire multisports près de l'école primaire.

Il a aussi félicité les associations locales pour leur dynamisme et a rappelé le soutien de la commune à tous les acteurs de la vie économique locale qui peuvent connaître des difficultés pour préserver leur outil de travail.

Sur le plan démographique, il a souligné le dynamisme de la commune. Il a aussi remercié les élus et le personnel communal pour leur dévouement au service de la collectivité. Les projets de la municipalité, dont la poursuite des travaux d'aménagement de la route du Tréhou et la restauration du mobilier de la chapelle Notre Dame de Lorette, ont ensuite été présentés.

La cérémonie s'est achevée par un hommage et une remise de médaille à trois sportifs de la commune qui se sont illustrés en 2018 : Simon MENEZ en équitation (Champion de Bretagne en endurance), Marine BALANANT en Roller de vitesse (Championne d'Europe) et Jean-Luc ROMEUR, en cyclisme (champion de Bretagne en 2^{ème} catégorie).



Transfert de la compétence Eau Potable

Que faire en cas d'urgence ?

Le numéro est le même 24h/24h pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78.

Coupages d'eau

COUPURES D'EAU PROGRAMMÉES

Il est parfois nécessaire pour Eau du Ponant de procéder à des coupures d'eau : dans le cadre de travaux d'extensions de réseau d'eau potable, mais également lors d'opérations de maintenance des 2000 km de réseaux desservis.

Quand c'est possible, Eau du Ponant anticipe les perturbations sur le réseau et informe les usagers sur ce site internet et sur les réseaux sociaux (pensez à vous abonner au fil Twitter !) par voie de presse ou par distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres. Les usagers sensibles (hôpitaux, maisons de retraite...) sont directement informés.

COUPURES D'EAU NON PROGRAMMÉES

En cas de rupture de canalisation, Eau du Ponant fait le nécessaire pour réparer au plus vite et informe le centre d'appels qui peut vous renseigner du temps estimé pour la réparation et donc de la remise en eau. Une équipe d'astreinte veille hors des heures ouvrées (8h30-12h15 // 13h15-17h30). Les appels relatifs aux contrats d'abonnement ne sont pas traités hors des heures ouvrées.

Signaler un problème

Si vous êtes témoin d'un incident sur le réseau d'eau potable (fuite importante sur la voie publique, coupure d'eau non programmée) ou d'assainissement (déversement), n'hésitez pas à nous en informer.



2019 : DU NOUVEAU DANS LES TUYAUX !

Eau du Ponant devient l'opérateur public de l'eau et de l'assainissement sur le territoire*

+ d'infos :
www.eauduponant.fr
02 29 00 78 78



EAU DU PONANT SOUHAITE LA BIENVENUE À

- DAOULAS • DIRINON • HANVEC • IRVILLAC
- LA FOREST-LANDERNEAU • LA MARTYRE-LANDERNEAU
- L'ANNEUFRET • LA ROCHE-AURICOURT • LE TRÉHOU • L'HÔPITAL
- CAMFROUT • LOGONNA-DAOULAS • LOPERHET • PENCARAN
- PLOUDIRY • PLOUÉDÉRN • SAINT-DIVY • SAINT-ÉLOY
- SAINT-THONAN • SAINT-URBAIN • TRÉLÉVÉNEZ • TRÉMAOUEZAN



* Conformément à son statut, les usagers de Daoulas, Dirinon, Hanvec, Landerneau, Loperhet, Saint-Divy et Saint-Thonan doivent continuer à contacter leur opérateur habituel jusqu'à la fin du contrat de délégation de service public. Concernant l'assainissement collectif et non collectif, les usagers de l'ensemble des communes de la CCPL doivent continuer à contacter Eau du Ponant.

Pass Commerce



Christophe MOLES, patron du restaurant Ty Lann à Irvillac et Frédéric GRIMOIN, reprenant le café-tabac du bourg de Dirinon sont les premiers bénéficiaires du « Pass commerces », en présence des élus ils ont reçu le 17 janvier 2019 leurs chèques d'aides financières. Ce « Pass commerces » a pour objectif d'aider au maintien des petits commerces de proximité dans les centres bourgs et éviter, ainsi, la désertification. Il est financé, à parts égales, par la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas et la Région.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

Lors de cette séance de Conseil les élus ont approuvé à l'unanimité le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), élaboré par la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas, et qui s'appliquera sur l'ensemble des 22 communes de la CCPLD à partir de 2020. Patrick LE CLERC, Président de la CCPLD, a présenté les orientations de ce document qui guideront au quotidien les projets économiques, d'habitat, de déplacement et de mise en valeur de l'environnement sur le territoire de la communauté de communes. Il a rappelé que le PLUI s'inscrit dans un cadre réglementaire et en application du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui a pour objectif de limiter la consommation d'espace pour préserver l'agriculture. Le Maire, Jean-Noël LE GALL, a précisé que ce document d'urbanisme reprend en quasi-totalité les orientations définies par la carte communale approuvée en 2015 par le Préfet du Finistère le 7 juillet 2015. Il a souligné également que le PLUI prévoit la possibilité de changement de destination, pour l'habitat, de certains bâtiments, situés dans des hameaux et possédant une architecture remarquable.

Les élus ont également approuvé la proposition du Maire de modifier le tableau des Adjointes pour pallier au remplacement de Jean-Claude POULAIN, 1^{er} Adjoint, décédé le 7 décembre 2018. Patrick LE HENAFF a pris rang de 1^{er} Adjoint et Laurence KERVERN de 2^{ème} Adjoint. Patrick LE HENAFF a également accepté de reprendre les délégations de fonctions de Jean-Claude POULAIN qui avait en charge l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

Pour assister Patrick LE HENAFF dans ses fonctions de 1^{er} Adjoint, le Conseil Municipal a approuvé la désignation d'André MARHIC, comme Conseiller Municipal Délégué à la voirie communale. A ce titre une indemnité de fonction, fixée à 6 % de l'indice brut terminal de la fonction Publique Territoriale, lui a été attribuée.

Un projet de renouvellement de convention intercommunale avec la Micro-crèche de Daoulas et le Multi-Accueil des Mésanges à Dirinon, a également été approuvé par les élus lors de cette séance de Conseil.

En questions diverses, le Maire a rappelé que la campagne d'élégage des routes et chemins communaux a été réalisée entre le 14 et le 18 janvier par l'entreprise DIVERRES d'Irvillac.

Patrick LE HENAFF a également informé les élus que l'Association WAR HENTCHOU IRVIHAG organisera dans le courant de l'été un Fest Noz pour marquer le 25^{ème} anniversaire de l'Association.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au lundi 25 février 2019.

LANDERNE Sal Sant-Ernel LANDERNEAU Espace Saint-Ernel

FOIRE BIO

16 A VIZ MEURZH & 17 MARS 2019

Prezegennoù
120 diskouezher
Predoù
Atelieroù

Conférences
120 exposants
Restauration
Ateliers

diwan C'OREFF ANAOKO WE'EM MARIKAP BLOU Yans transition FoireBioLanderneau.bzh

Collège Coat Mez Daoulas

PORTES OUVERTES 2019!

Samedi 2 Mars 9H15 - 12h30

Collège Coat Mez : Portes ouvertes le samedi 02 mars 2019 de 9h15 à 12h30. Les personnels et les élèves du collège seront heureux d'accueillir les élèves de CM2 et leurs familles pour une visite guidée de l'établissement et répondre à toutes leurs questions. Accueil au centre de restauration du collège par l'équipe de direction dès 9h15. Trois parcs de stationnement des véhicules seront accessibles : les parkings « visiteurs » et « personnels » du collège ainsi que le parking « transports scolaires » contigu au collège. Un pot sera offert au visiteurs à l'issue de leur visite.

SPECTACLE POUR PETITS ET GRANDS



« Clowne coquette est persuadée qu'elle a des talents de magicienne... Sur sa route elle rencontre Magic Pilou, magicien qui va tout bouleverser !!!

Le duo n'aura alors pas le choix d'occuper la scène à deux !!! S'enchaînent alors magie, humour, rebondissements... Le public sera alors lui-même associé à cette rencontre pas comme les autres... »
 Contact Magic pilou : 06 60 52 17 20 Facebook MAGIC PILOU
 Contact Clowne coquette : 06 73 01 75 07
 Facebook COQUETTE
 Lien de présentation du spectacle : <https://youtu.be/UdNtidwP5IQ>

Les 2 RIVES GROUPE SCOLAIRE LANDERNEAU

8 MARS 17h > 20h
9 MARS 9h > 13h
Landerneau

Tous les élèves de cette promotion
 Découvrir
OUVERTURE
 numérique
GRANDIR
 S'ÉPANOUIR!
 MIEUX PRÉPARER SON ORIENTATION
 DEVENIR AUTONOME
 Rencontrer
 EXPERIMENTATION
 Trouver sa voie
 PRÉPARER SON AVENIR.

PORTES OUVERTES

COLLÈGE-LYCÉE SAINT-SÉBASTIEN LYCÉE DES MÉTIERS SAINT-JOSEPH



Election d'un nouveau bureau au Club des 3 Rivières

Lors de l'assemblée générale, à la salle Kerlévénez Daniel DEPRETTO a indiqué le nombre d'adhérents « Aujourd'hui, il y a 74 adhérents et, d'ici la fin du mois, ils approcheront des 80 ». Début septembre, un séjour d'une semaine, dans le Lot, est programmé et en cours de préparation. Les 21 et 22 juin, direction le Puy-du-Fou, en Vendée, puis courant septembre, un déplacement conduira vers la Vallée des Saints. Le dernier vendredi de chaque mois, à 17 h 30, un atelier pâtisserie est annoncé et, dès le printemps, le samedi à 14 h, place à une initiation à la fabrication de paniers en osier. Les activités marche sont reconduites les mardis et jeudis, à 14 h, tout comme les parties de pétanque, dominos et jeux de société. Daniel DEPRETTO a indiqué espérer créer une section tarot. Le 26 février à 13 h, Irvillac organisera le qualificatif dominos pour les autres clubs des Aînés ruraux du secteur.

Le bureau est composé de Daniel DEPRETTO à la présidence, de Raymond DIVERRES à la vice-présidence, Odile MENEZ et Marie-Claire LE BIHAN au secrétariat et de Robert LEON et Patrick LE ROUX, à la trésorerie. Marie-Paule BARON, Thérèse MEVEL, Marie-Hélène LIZIARD, Jean MENEZ, Georges KERVIAN et Annie KERVERN complètent le Conseil d'Administration.



Le dispositif « Familles de vacances » du Secours Populaire Français permet aux enfants issus de milieux défavorisés âgés de 6 à 10 ans de venir en vacances dans une famille du Finistère.

Vous et votre famille souhaitez tenter l'aventure

N'hésitez pas à prendre contact

par téléphone : 02 98 44 48 90 (mardi matin et jeudi matin)

par courriel : vacances@spf29.org

La recyclerie Ribine
à Malanty, Irvillac
fêtera ses 3 ans d'existence
le samedi 23 février, de 10h à 18h.

Pour l'occasion, et grâce à vos généreux dépôts, la recyclerie puisera dans son stock pour organiser une grande braderie ! Les bénévoles et les salariés vous recevront avec leur traditionnel pain perdu. Ils auront également le plaisir de vous offrir le thé ou le café pour un moment convivial. Venez nombreux participer à cette journée historique et déguster quelques pépites !

Par ailleurs, la recyclerie tient à nouveau une permanence à la déchetterie de Daoulas les matins de chaque premier samedi du mois.

LOG'ADO

VACANCES D'HIVER:

Ouverture du lundi 11 au vendredi 22 février

Il est possible d'adhérer à Log'ado tout au long de l'année...
Le programme des vacances d'hiver est visible sur le site de l'association: www.logado.fr ou le facebook Log'ado.

ROUGAIL A EMPORTER:

L'association organise son traditionnel Rougail à emporter le **Same-di 16 mars** à la salle de Logonna. Les réservations se feront du 6 février au 4 mars.

Ce repas aidera à financer les projets des jeunes pour l'année en cours!

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter
au 06 77 17 93 07 (Karine)
ou par mail à assologado@gmail.com

Vie associative

Club des 3 Rivières

À Irvillac, il est un club
Qui a pour nom les Trois Rivières.
Tous les jeudis, sonne la récré
Les plus âgés et leurs cadets
Ont plaisir à se retrouver
Ou pour marcher ou pour jouer.
Jeux de boules très disputés,
Pour les messieurs en liberté.
Ni eau, ni femme mais du rosé.
Misogynes nos retraités ?
À quand les dames dans vos allées ?
Pour les filles très motivées

Quelques kilomètres à pied
Dans la campagne ou les quartiers
Pendant que de vraies acharnées
Aux dominos veulent gagner.
Un homme pour les accompagner.
Pas de rosé, juste l'amitié.
Voilà qu'arrive le goûter
Que les femmes ont préparé,
Les hommes étant trop occupés.
Crêpes, pain, café ou thé
Et pour nos hommes assoiffés,
Tous regroupés en une tablée,
Une boisson alcoolisée.

Du pâté pour les affamés.
Quelques blagues ou frivolités,
Moment de convivialité,
Bonne humeur assurée.
Quelquefois se mêlent aux aînés
Les petits-enfants scolarisés
Dans les classes d'à côté.
Échanges et complicité.
À Irvillac, il est un club
Qui a pour nom Les Trois Rivières
Et la vie y est légère.

Poème de Monique Gourvès

Loto de l'ESM



Principaux lots

Bons d'achats:

300 € : Plougastel Daoulas

200 € : Ploudiry

200 € : St Urbain

150 € : Landerneau

150 € : Guiclan

autres Bons: St pierre Brest, Brest

Télévision : Irvillac

Cookéo : Le Relecq Kerhuon

L'Es Mignonne a organisé un Loto avec Malou de Brest, le dimanche 27 Janvier 2019 Salle Ty Kreisker à St Urbain à partir de 13h30 avec plus de 3 000 € de lots.

Plus de 250 participants étaient présent, succès total avec une salle comble.

Photo des organisateurs : Sébastien Le Berre, Cédric Le Meur, Laurence Hallégouet, Olivier Moal, Stéphanie Le Marrec, Malou, Johan Yvinec, Morgan Yvinec, Robert Le Meur

Merci à tous et aux joueurs qui ont préparé la salle ainsi qu'à Pascale Diverres-corre et Marie Moal qui ne sont pas sur la photo.

Le prochain Loto organisé par Malou est déjà prévu le dimanche 26 Janvier 2020 à St Urbain salle Ty Kreisker à partir de 13h30.

Informations municipales

Goûter à l'EHPAD



Traditionnel goûter à l'EHPAD avec les résidents pour la galette des rois

Actuellement il y a 8 résidents Irvillacois à l'EHPAD, Mme Prigent Yvonne (née en 1936), Mme Le Moal marcelle (née en 1924), Mme Ascoet Yvette (sur la photo) (née en 1927), Mme Mathé Simone (sur la photo) , Mme Goasguen Germaine (née en 1925), Mme Françoise Madec (sur la photo) (née en 1926) M. le cann Jean (sur la photo) (né en 1934), M. Le Moigne Albert (sur la photo) (né en 1928).

Vœux au personnel communal



Cette cérémonie a été l'occasion pour le Maire de remercier le personnel pour la qualité de son travail et d'évoquer la réorganisation des services scolaires et périscolaires occasionnés par le retour à la semaine de 4 jours de classe et par la reprise par la commune des activités de la garderie associative « Les P'tits Loups ».

Jean-Noël LE GALL a également évoqué le transfert de l'eau potable à la CCPLD qui permettra au personnel technique communal d'avoir plus de temps pour l'entretien des routes et des bâtiments communaux. Il a ensuite rappelé les travaux réalisés dans les bâtiments communaux en 2018 (isolation thermique à la cantine, installation d'un accueil adapté pour les personnes à mobilité réduite en Mairie) et a indiqué que des travaux d'aménagement, dont la rénovation des toilettes extérieures, sont envisagés dans la cour de l'école primaire.

La cérémonie a également été l'occasion de rappeler les fonctions exercées par les personnels des services administratifs et techniques et de souligner l'obligation de réserve de chacun des agents.

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com
Newsletter : www.irvillac.fr

Services de Garde



MEDECINS (Week end, jour férié, nuit)

Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15**, (à partir de 14h le samedi) qui fera directement intervenir les moyens les plus adaptés à la situation, ou vous renseignera, pour la pharmacie composer le **3237**.



URGENCES

SAMU **15**
Pompiers **18**
Police **17**



Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 – 12H00 – 15h00 – 17h00
Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 – 12h00

Horaires d'Été (juillet – août) :

Du Lundi au Vendredi : 9H00 – 12H00

Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire

Permanence sur RDV

06.81.09.71.48

02.98.25.81.20

LE HENAFF Patrick : 1er Adjoint au Maire

Environnement/Urbanisme/Patrimoine/Voirie/Bâtiments communaux

Permanence le Mardi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 87 45

Port : 06 95 20 12 38

patrick.le-henaff@irvillac.fr

KERVERN Laurence : 2ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance

Permanence le Lundi de 10h à 12h

Tél : 02 98 25 84 77

Port : 06 38 41 22 10

laurence.kervern@irvillac.fr

Conseillers délégués :

CORRE Marie-Catherine : Affaires scolaires et Petites enfance

FIDELIUS Sabrina : Animation et vie associative

GUENOC Yvonne : Environnement

MARHIC André : Voirie

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

Demandées :

MARHIC Jean Yves, 10 rue du 16 Août 1944 : Changement de fenêtres à l'identique et réalisation joint pierre.

PERMIS DE CONSTRUIRE :

Demandées :

OLLIER Steeven, 4, rue Michel Cadiou : Piscine



Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :

09 67 06 83 89



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Avis de recherche



-Yvette LE MENN de Guerniel épouse GOASGOZ

-Françoise MADEC

-Jeanne GOASGUEN

-Jeanne LE BRIS de Bodénès

-Marguerite GRALL de Guernbloc'hon

-Mme et M. QUEMENER de Lohan

-Marie Jeanne KERDONCUFF de Pen Dorguen

Petites Annonces

Il nous reste deux places en hivernage, c'est possible de nous contacter au 06.32.23.63.92. Vous pouvez nous laisser un message.

Cordialement

Mr et Mme BERNICOT